

Association : Raid Aventure de la Bellone
Adresse : 16 route de Montemboeuf
Code Postal Ville : 16310 SAINT ADJUTORY

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 31/10/2015

Le 31/10/2015 à 19h30, les fondateurs de l'association Raid Aventure de la Bellone se sont réunis en assemblée générale constitutive à la salle des associations de Saint Adjutory.

Sont Présents :

Nom - Prénom
DEBIAIS Franck
BOUCHET Sébastien
CANON Jean François
DELAGE David
BAIJARD Christophe
METRAUD François
Cathy

Sont excusés :

Nom - Prénom
PAMPIGLIONE Yann
DIDELON Stéphane
BARRUCHE Laurent
FORESTIER Stéphane
MICHAUD Denis et Flavien
LAVILLE Michaël et Karine

LEFRANC Dominique
MENARD Thomas
DELAGE Gilbert
GAUTREAU Sandra et Laurent
BOUCHET Marie Noëlle

L'assemblée générale désigne Franck DEBIAIS en qualité de président de séance et Sébastien BOUCHET en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée porte sur :

- × Maintient ou modification des statuts de l'association ;
- × Election du nouveau bureau ;
- × Bilan technique des manifestations de 2015 (Rando VTT et raid aventure de la Bellone) ;
- × Bilan financier provisoire de 2015 ;
- × Présentation des manifestations et des épreuves envisagées pour 2016 ;
- × Projet 2016 (Cuissards et maillots, matériels, licences FRMN, ...).

Le président donne ensuite la parole à tout membre de l'assemblée désirant s'exprimer.

Aucune demande de parole n'est exprimée.

Suite aux échanges, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : Statut de l'association (pièce jointe n° 1)

Aucune modification n'est demandée sur le statut de l'association.

2^{ème} délibération : Élection du nouveau bureau

Les membres du bureau souhaitent se représenter.

Les membres présents lors de l'assemblée générale valident la reconduction du bureau composé par :

Franck DEBIAIS - Président
Sébastien BOUCHET - trésorier
Valérie BOUILLE - Secrétaire

3^{ème} délibération : Bilan technique des manifestations de 2015

Rando VTT le 29/03/2015 :

Plus de 180 VTT et 35 marcheurs alors que les conditions météorologiques n'étaient pas favorables.

Au cours des échanges, les points suivants ont été abordés :

Le petit circuit était trop dure et le ravito trop loin => ce circuit s'adresse à des familles ou des personnes non initiées.

les personnes présentes sur les différents ravitaillements ne connaissaient pas les distances et la difficultés des circuits restants à réaliser. L'idéal serait d'avoir une carte sur chaque stand.

Tous ces points seront pris en compte lors de la prochaine rando.

Raid aventure de La Bellone 2015 :

75 équipes étaient présentes (... sur le raid expert et sur le raid découverte).

Au cours des échanges, les points suivants ont été abordés :

La chaleur a rendu le raid difficile. Toutefois, le retour a été très positif avec de nombreux compliments en direction des bénévoles (disponibilités et bienveillance) et des épreuves originales, rythmées.

Un petit bémol car les distances étaient supérieures à celles annoncées sur les flyers => cela s'explique par le fait que le nombre de kms est donné dès le mois de novembre alors que les reconnaissances ne sont pas encore faites.

Tous ces points seront pris en compte lors de la prochaine rando.

4^{ème} délibération : Bilan financier provisoire de l'association pour l'année 2015 et budget prévisionnel pour 2016 (pièce jointe n° 2)

Au 31 octobre 2015, le bilan financier de l'association était d'environ 1 200 €. Il reste toutefois des règlements (assurance, cotisations, frais bancaires, location, achat matériel) à réaliser ainsi que des remboursements.

Ce bilan provisoire positif est validé par les membres présents. Le bilan définitif sera établi fin décembre 2015.

Il est proposé de repartir sur le même budget en 2016. Aussi, le budget prévisionnel joint est proposé à l'assemblée.

Ce budget prévisionnel est validé par les membres présents.

5^{ème} délibération : Présentation des manifestations envisagées pour 2016

Rando VTT le 20/03/2016 :

Toujours 3 circuits VTT et deux circuits pédestres avec la possibilité de les faire en Run & Bike.

Le départ sera du stade de Saint Adjutory (Franck se rapprochera de la mairie afin de réserver le stade (douche, toilettes ...) et la salle des fêtes.

Raid aventure de La Bellone 27/08/2016 :

Afin de varier les cartes et les secteurs, il est proposé de changer de communes. Le départ et l'arrivée sont prévus à Chasseneuil.

Comme en 2015, le nombre d'équipes sera limité à 70 (la demande d'autorisation transmise à la préfecture prévoira 80 équipes).

2 raids seront proposés (découverte 45-50 kms maxi et expert 80-90 kms maxi).

Une nouvelle carte de CO Boisée est prévue avec le concours de la CdC de Haute Charente.

Les frais d'inscription devraient être identiques à ceux de 2016. Tout cela dépendra du maintien ou non de l'aide octroyée par le Conseil départemental dans le cadre du challenge départemental.

Trail de la Bellone 4^{ème} trimestre 2016 :

Il est proposé d'organiser un trail **nocture ou semi nocturne** (sans chronométrage et sans classement) au départ du stade de Saint Adjutory.

Deux circuits devraient être proposés (8 et 18 kms), un voir 2 ravitaillements ainsi qu'un repas (soupe + dessert) seraient offerts.

Les prix d'inscriptions ne sont pas arrêtés (3 à 5 euros).

Ces propositions sont validées par les membres présents.

6^{ème} délibération : Projet association 2016

Il est proposé la réalisation de cuissards et de maillots RAB. L'association pourrait prendre en charge une partie des frais. Pour information, il faut compter entre 80 et 100 euros la tenue.

Une première enquête auprès des licenciés et des adhérents sera faite afin de connaître le nombre de personnes intéressées.

L'association propose aussi de faire des achats groupés (tarifs et frais de port moins élevés que si chacun commande de son côté. Le matériel proposé a été testé par Franck, Sébastien sur plusieurs raids et CO et donnent satisfaction. Les prix catalogue sont les suivants : (pièce jointe n° 3).

Pour ceux qui ne sauraient pas trouver le matériel nécessaire à tout raideur, Sébastien et Franck qui ont déjà du matériel qui donne satisfaction proposent pour ce que cela intéresse des achats groupés (objectifs avoir des prix et éviter de payer des

- Guêtres (marque ,,.,.,.) 29 € (Séb taille M et Franck taille L)
- Boussoles de pouces (marque,) 42 €

Le RAB a acquis 2 portes cartes. 1 a déjà été vendu. Il en reste 1 qui pourra être mis à disposition des licenciés.

Jean François Canon a fabriqué un modèle personnel. Il propose de communiquer le guide de montage à l'ensemble des personnes intéressées. Il fera passer l'information à sébastien qui le communiquera via la boîte mail.

Comme en 2015, il est proposé d'adhérer à la Fédération des Raids Multisports Nature et de prendre une cotisation annuelle de 100 € en tant que club et organisateur de raid (moins de 150 participants).

Aussi, pour ceux qui le souhaitent, il serait possible de prendre une licence moyennant une participation de 5 euros par personnes (nous sommes partis sur une vingtaine de licenciés).

Afin de réduire le travail de l'association, il serait demandé de transmettre si possible avant le 31/12/2015, le règlement ainsi que le certificat joint au présent compte rendu (toutes les activités étant cochées, vous pouvez rayer celles qui ne vous intéressent pas.

De plus, ceux qui souhaiteraient l'Individuel Accident devront le mentionner (voir ce qu'elle couvre en pièce jointe) et faire un chèque supplémentaire de 20 euros.

Comme en 2015, il est proposé que l'association RAB participe au frais d'inscription des licenciés pour au moins une épreuve (le montant de la participation pourrait correspondre à 50% voir 100% du coût selon le nombre de personnes intéressées).

Ces propositions (prix licences, réalisation cuissards et maillots, achats groupés, ...) sont validées par les membres présents.

Signature



Pièce n° 1

Statut de l'association conservé en l'état



Pièce n° 2

***Bilan financier provisoire de l'association pour l'année 2015 et
budget prévisionnel pour 2016***



Pièce n° 3

Projets 2016 pour l'association:

Licence :

Possibilité de prendre une licence (FRMN) pour les adhérents qui le souhaite moyennant un prix d'adhésion de 5 euros + 25 euros si individuel accident

Pièces jointes : modèle certificat + contrat individuel accident

Matériels :

Guêtres marque

Boussole de pouce marque

Tenue de sport (

Veste (nouveau adhérent)

Engagement :

L'association envisage de participer aux frais d'inscription pour 1 raid. Le montant de la participation sera fonction du nombre d'équipe souhaitant s'engager.

L'objectif étant que plusieurs équipes du RAB s'engagent sur une même épreuve afin de faire connaître notre association.